VILLE DE SAINTEJACQUES-DE LA LANDE



Monsieur le Préfet DDTM - SEB Service Biodiversité Le Morgat 12 rue Maurice Fabre CS 23167 35031 RENNES Cedex

Direction de l'Aménagement Urbain Dossier suivi par : Laurent Menu 02 99 29 75.46 Réf. LM/2017.023

A l'attention de Monsieur Yann Rioche

Le 20 février 2017

Objet : Demande de renouvellement de l'autorisation de stérilisation des œufs de goélands

Monsieur le Préfet,

La ville de St Jacques de la Lande a effectué, avec votre agrément, de 2014 à 2016 des campagnes de stérilisation des œufs de goélands.

Malgré un nombre constant de nidifications, nous constatons une nette augmentation des nuisances sur les quartiers du Pigeon-Blanc et de la Morinais, liée à l'accroissement de la population de la colonie de goélands argentés. La ville de St Jacques de la Lande envisage donc de poursuivre ses opérations de stérilisation des œufs de goélands.

C'est pourquoi, conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection et en application aux articles L 411-2 (4è), R, 411-6 à R, 411-14 du Code de l'Environnement, j'ai l'honneur de solliciter l'autorisation de faire procéder à une opération de stérilisation des œufs goélands argentés (Larus Argentatus) sur le territoire de la commune de St Jacques de la Lande.

Vous trouverez ci-joint le bilan de nos interventions, ainsi que le recensement des goélands urbains effectués par Bretagne Vivante au mois de juin 2016.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Daniel Salmon

Adjoint aux déplacements, énergies, espace

public

m 3 m			

Dossier de demande de dérogation

1. Objet

- Type d'action
 - → Stérilisation des œufs
- Espèce concernée
 - → Goéland argenté (Larus Argentatus)
- Période souhaitée
 - → 3 années

2. Demandeur

Ville de Saint Jacques de la Lande 1, rue François Mitterrand 35136 Saint Jacques de la Lande Tel: 02.99.29.75.30

Référent du dossier : Laurent Menu

Tel: 02.99.65.34.12

Mail: Laurent.menu@st-jacques.fr

3. Zonage du traitement

Le territoire de la commune de Saint-Jacques de la Lande, et plus particulièrement le quartier du Pigeon-Blanc, entre les rues de Nantes, Gabriel Péri, temple de Blosne, Pilate et le boulevard Mermoz, quartier qui est la zone de nidification observée depuis 2006.

La présente demande est étendue à l'ensemble de la commune pour pouvoir prendre en compte d'éventuelles extensions géographiques de la colonie, notamment sur :

- Le quartier de la Courrouze qui jouxte le quartier du Pigeon-Blanc
- Le quartier de la Morinais
- La ZI de la haie des Cognets.

4. Actions précédemment entreprises et bilan pluriannuel

La ville de Saint Jacques de la Lande a effectué une campagne de stérilisation des œufs de goéland argenté de 2007 à 2009, puis de 2014 à 2016 sur le quartier du Pigeon-Blanc (rapports ci-joint).

Tableau récapitulatif des campagnes de 2014 à 2016

Années	Nb de nids observés	Nb de nids Traités	Nb d'œufs au 1 ^{er} passage	Nb de petits au 1 ^{er} passage	Nb d'œufs au 2 ^{ème} passage	Nb de petits au 2 ^{ème} passage					
2014	Pas d'intervention, dérogation reçue au mois de juin										
2015		8	24	0	0	0					
2016	6	Pas de stérilisation, œufs en cours d'éclosion à la date d'interventi									

Observations en juin 2016 par Bretagne Vivante sur le territoire de la commune (rapport joint)

Secteur/Quartier	Nb de nids 2016	Nb de nids 2013
Pigeon-Blanc	11	10
Zone commerciale de la Gaité	0	0
ZI La haie des Cognets	0	0
La Morinais	0	0
St jacques Aéroport	0	0
ZI Mivoie	0	0
Total	11	10

Il est par ailleurs de plus en plus souvent observé des individus isolés ou en petit groupe sur le quartier de la Morinais et sur le Parc de St jacques (le bassin tampon des eaux pluviales devient parfois un lieu d'alimentation).

Nous constatons l'apparition de premiers nids sur des habitations individuelles.

Nous n'avons pas effectué d'observation sur le quartier de la Courrouze. Mais les nouvelles constructions de cet aménagement urbain sont propices à l'installation de nouvelles nidifications.

5. Evaluation des nuisances

Les goélands sont à l'origine de nuisances sonores très importantes dès le lever du soleil d'avril à juillet (apprentissage au vol des petits, protection du nid) et durant toute l'année lors des déplacements pour rejoindre les zones d'alimentation dans les gravières près de la ZI de la Haie des Cognets (lever et coucher du soleil).



Ils génèrent un sentiment d'insécurité lié à leur taille et à des comportements parfois agressifs durant les périodes de ponte.

Aux nuisances sonores, nous devons aussi ajouter les salissures liées aux fientes, notamment sur les véhicules.

Les réclamations de riverains concernant ces nuisances ont été enregistrées entre les mois d'avril et d'octobre et ce mois de février, principalement sur le quartier du Pigeon-Blanc. Nous avons reçu aussi quelques appels de riverains du quartier de la Morinais gênés par le bruit occasionné par le passage au lever et au coucher du soleil de la colonie de goélands.

Nous avons pu, cette année, constater des tirs d'effarouchement effectués par l'aéroport.

6. Justification des choix et modes opératoires

Nous avons choisi d'effectuer une stérilisation des œufs par pulvérisation. La ville n'a pas les moyens et les agréments pour effectuer ce type de tâche. Nous avons sollicité une entreprise, Profil Armor (12 rue Louis Blériot – ZA de Toul Garros – 56400 AURAY) pour effectuer ce traitement.

Les interventions sont organisées ainsi :

- Observation et recensement des nids aux mois d'avril et mai
- 1^{er} passage au mois de mai par une équipe de 2 techniciens
- 2ème passage au mois de juin pour les pontes tardives, si nécessaire

7. Modalités de suivi et de contrôle

Le suivi de cette opération sera effectué par le responsable du service espaces verts, Monsieur Menu Laurent.

Un rapport final sera établi et comportera les éléments suivants :

- Les dates précises d'intervention pour les 2 passages
- Localisation et nombre de nids réellement traités, d'œufs et de naissances
- Evolution des plaintes des riverains

8. Actions complémentaires engagées

La ville va poursuivre sa campagne de sensibilisation des habitants et des commerces à la nécessité de bien fermer ces poubelles et ne pas laisser des déchets à l'air libre afin de diminuer toute source d'alimentation.

Nous avons débuté une communication auprès des copropriétés sur les possibilités techniques simples pour empêcher l'installation de nids (protection des cheminées avec du grillage).

St. Isaanes

9. Annexes

- Document Cerfa N°13 616 01
- Recensement des goélands urbains et plans de localisation 2016 effectués par Bretagne Vivante
- Rapports des campagnes de stérilisations menées de 2014 à 2016





* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

A VOTRE IDENTITÉ		CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE	TO A STATE OF
Nom et Prénom :	*********		
ou Dénomination (pour les personnes me	orales):i	and de saint Jacques de Pa C	and L
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant):	year Land and	***************
Adresse: NoLRueEac.	a colo	Hiltemand	******
		à la la sale	***********
Code postal35136			
**************************************		**************************************	************
9. OUTLS SONT LES SPECIMENS CONC	RNESPAR	L'OPÉRATION	Baller
Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)	
B1 farus argentatus goiland aigenti	ij -	observation d'an moriso 11	دلخنه
goeland aigente		auce 14 poursius	
62	+ 45-5		
		man of the state o	
		And the second s	
33		4	
34			
35			
nature des spécimens, sexe, signes particuliers			
QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPE	ATION *		
Protection de la faunc ou de la flore		Prévention de dommages aux cultures	0
Sauvetage de spécimens		Prévention de dommages aux forêts	
Conservation des habitats		Prévention de dommages aux eaux	
Inventaire de population		Prévention de dommages à la propriété	
Etude écoéthologique		Protection de la santé publique	
Ftude génétique ou biométrique		Protection de la sécurité publique	8
Etude scientifique autre Prévention de dommages à l'élevage		Motif d'intérêt public majeur	
Prévention de dommages aux pêcherie		Détention en petites quantités Autres	
		n, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale	ATTENDED.
		on a malament, and amountained assurance in broader entering	
uite sur papier libre			
QUELLES SONT LES MODALITÉS ET I			38 m 38
Increase Time de ratriques misuras en fereilon DL CAPTURE OU ENLÉVEMENT	de l'encuation e	one-kine)	
The state of the s	instinction de	s animaux capturés :	
anima diffinitivo I I Decision la		TO AND EDUCATION AND ADDRESS OF THE STATE OF	
apture définitive Préciser la c			

	W :

Capture manuelle ☐ Capture au filet ☐ ☐ Capture avec épuisette ☐ Pièges ☐ Précis	er:
Autres moyens de capture 🏻 Préciser :	
Utilisation d'emissions sonores	***************************************
	7)
Suite sur papier libre	
D2 DESTRUCTION *	

	iset:

	ciser:
Par armes de chasse Préciser Autres moyens de destruction Préciser:	

Suite sur papier libre	
D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *	
r · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	######################################
Utilisation d'émissions sonores Préciser :	MAPA-4-1-2-4-4-4-4-4-4-4-4-4-4-4-4-4-4-4-4-4

Utilisation d'armes de tir	Privisor: P. A. Sisatan d'in and it
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle 1	A)
Suite sur papier libre	
E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES	

Formation continue en biologie animale Préciser:	some hability z la atiliation
F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRA	
on hydrate:	Andrew Control of the
DO SE CHICK - ILLIAN CONTROL OF THE SECOND C	1 0 0
72 OFFICE SANTELES LIEUVIAE LADERATION	i ek 2 in posséga in Juin
G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION	
G OUELS SONT LES HELX DE L'OPÉRATION Régions administratives : Bachagu Départements : TR & VEPare	
Régions administratives : Bate hague Départements : The & Vêla de Cantons : Range Sud Ouest	
Régions administratives : Bate hague Départements : The A Vêla de	
Régions administratives : Bate hague Départements : The & Vêla de Cantons : Range Sud Ouest	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN
Régions administratives:	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE *
Régions administratives :	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE estres de protection réglementaires estres contractuelles de gestion de l'espace
Régions administratives :	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE esures de protection réglementaires csures contractuelles de gestion de l'espace
Régions administratives :	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE esures de protection réglementaires csures contractuelles de gestion de l'espace
Régions administratives :	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE esures de protection réglementaires csures contractuelles de gestion de l'espace
Régions administratives : 13 de la	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE esures de protection réglementaires csures contractuelles de gestion de l'espace
Régions administratives :	ES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE esures de protection réglementaires esures contractuelles de gestion de l'espace res prises pour éviter tout impact défavorable sur la population
Régions administratives :	ES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE esures de protection réglementaires esures contractuelles de gestion de l'espace res prises pour éviter tout impact défavorable sur la population DEFRATION
Régions administratives : 13 de 1 de 2	esures de protection réglementaires esures contractuelles de gestion de l'espace res prises pour éviter tout impact défavorable sur la population PERATION LE LA CARLE DE L'AGRADILE CE LA GARDILE DE LA MAINTIEN DE LA CARLE DE LA GARDILE DE LA GARDIL
Régions administratives :	ES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE esures de protection réglementaires esures contractuelles de gestion de l'espace res prises pour éviter tout impact défavorable sur la population DEFRATION
Régions administratives : 13 de 1 de 2	esures de protection réglementaires esures contractuelles de gestion de l'espace res prises pour éviter tout impact défavorable sur la population OPERATION Le Compagne de l'espace
Régions administratives : 13 de 1 de 2	esures de protection réglementaires esures contractuelles de gestion de l'espace res prises pour éviter tout impact défavorable sur la population OPERATION Le Compagne de l'espace
Régions administratives :	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE esures de protection réglementaires esures contractuelles de gestion de l'espace res prises pour éviter tout impact défavorable sur la population PÉRATION Fait à ST-Talepas de la Leads
Régions administratives : 13 de 1 de 20 de	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE esures de protection réglementaires esures contractuelles de gestion de l'espace res prises pour éviter tout impact défavorable sur la population IPERATION L'ALLE POUR GRANGE LOIS ELLE STAGE LA CASS E
Régions administratives :	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE esures de protection réglementaires esures contractuelles de gestion de l'espace res prises pour éviter tout impact défavorable sur la population PÉRATION Défa de la contractuelle sur la population Fait à ST-Talepas de la contractuelle sur la population Fait à ST-Ta
Régions administratives :	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE esures de protection réglementaires esures contractuelles de gestion de l'espace res prises pour éviter tout impact défavorable sur la population IPERATION LE LA CARLES DE LA CARLES E L'A CALLES DE LA CARLES LE L'A CALLES DE L'ARLES L'A CALLES DE
Régions administratives :	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE esures de protection réglementaires esures contractuelles de gestion de l'espace res prises pour éviter tout impact défavorable sur la population PÉRATION Défa de la contractuelle sur la population Fait à ST-Talepas de la contractuelle sur la population Fait à ST-Ta
Régions administratives :	ES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN VATION FAVORABLE esures de protection réglementaires esures contractuelles de gestion de l'espace res prises pour éviter tout impact défavorable sur la population PÉRATION La Caracte de la Caracte E aff. Edit à ST-Talapas de la Caracte le £1/a2/2a17 Votre signature

Goélands urbains nicheurs sur la commune de Saint-Jacques-de-la-Lande (35)

2016

CONNAISSANCE - CONSERVATION



Une voix pour la nature

Le recensement des goélands urbains nicheurs sur les toits de la commune de Saint-Jacques-de-la-Lande a permis de recenser 11 mids de goéland argenté au printemps 2016. Le goéland brun et le goéland marin ne sont pour l'instant pas implantes sur la commune. Par rapport aux précédents recensements, on ne note pas d'evolution notable des effectifs, ni de la répartition des oiseaux. La totalité des couples de goéland argenté est ainsi cantonnée sur le quartier du Pigeon-Blanc, secteur traditionnellement occupé par L'espèce. Pour l'heure, aucune implantation de goelands n'a eté détectée sur d'autres secteurs de la commune, bien que certains sites presentent des conditions d'accueil très favorables (ZI de la Haie des Cognets).

Bilan du recensement des goélands urbains nicheurs sur les toits de la commune de Saint-Jacques-de-la-Lande (Ille-et-Vilaine) en 2016

Annt 2016

Morel Regis



1 Introduction

L'installation des goélands en contexte urbain dans le bassin rennais remonte à la fin des années 1980, les premiers oiseaux s'installant d'abord sur la ville de Rennes, puis sur les toits de l'usine PSA à Chartres-de-Bretagne et plus récemment dans le quartier du Pigeon-Blanc à Saint-Jacques-de-la-Lande (Cadiou 1997 in Cadiou 2013). En 2012, la population nichant sur Rennes et les communes limitrophes était estimée entre 50 et 100 couples pour le goéland argenté (concentrés principalement sur la ZI de la route de Lorient et la ZI de Saint-Grégoire, l'espèce tendant à déserter le centre-ville du fait des campagnes de stérilisation), et à une dizaine de couples pour le goéland brun (ZI de la route de Lorient et ZI de Saint-Grégoire) (source : Bretagne Vivante, Observatoire régional des oiseaux marins, non publié).

Ce phénomène d'implantation de goélands nicheurs en milieu urbain s'est considérablement développé en France à partir des années 1970, dans un contexte global d'expansion et d'accroissement numérique des populations de goélands, en partie liés à l'augmentation considérable des ressources alimentaires d'origine humaine (ordures ménagères, rejets de pêche, etc.) (Cadiou et al. 1997 in Cadiou 2013). D'après le bilan du dernier recensement national des oiseaux marins nicheurs en France métropolitaine, période 2009-2012 (Cadiou et al. 2014), cette forte implantation a concerné avant tout le goéland argenté dont les populations urbaines connaissent toujours une forte dynamique (doublement des effectifs urbains de goéland argenté en l'espace d'une décennie), atteignant désormais plus de 20 000 couples à l'échelle nationale (contre 1 270 couples pour le goéland brun, 550 couples pour le goéland marin). Paradoxalement, les populations de goéland argenté présentes en milieu naturel connaissent un déclin continu depuis le début des années 1990 (jusqu'à 40% de diminution sur certains départements sur la décennie des années 2000). Des suivis menés en 2014 sur quelques colonies naturelles et urbaines de goéland argenté indiquent que les colonies urbaines ont une productivité en jeunes en moyenne deux fois supérieure à ce qui est observé en milieu naturel, ce qui expliquerait ces situations contrastées (Cadiou et al. 2015). Un dynamisme équivalent des populations de goéland brun et de goéland marin nichant en milieu urbain est observé sur la même période, avec des effectifs multipliés respectivement par 3 et 10 en l'espace d'une décennie (Cadiou et al. 2014).

Dans ce contexte de fort dynamisme des populations urbaines de goélands, un recensement a donc été réalisé par Bretagne Vivante au printemps 2016 à la demande de la ville de Saint-Jacques-de-la-Lande (35) sur son territoire. Ce travail s'inscrit dans un suivi plus ou moins régulier de l'implantation des goélands sur la commune, les précédents recensements ayant été réalisés en 2013, 2009, 2008 et 2007 (Cadiou 2013), et vise à connaître les éventuelles évolutions spécifiques, numériques et spatiales des goélands nicheurs sur la commune de Saint-Jacques-de-la-Lande.

METHODES

La méthode utilisée lors du recensement de 2013 a été reconduite en 2016.

Les recensements ont été effectués à Saint-Jacques-de-la-Lande les 9, 17 et 22 juin 2016, soit par observation à la longue-vue depuis un point haut (toiture d'un immeuble) soit à pied en parcourant la voirie. L'ensemble des secteurs susceptibles d'accueillir la nidification de goélands ont été visités (tableau I et carte 1) en adaptant la méthode au contexte, et en cibiant notamment les zones préalablement identifiées par les services municipaux sur la base des signalements transmis par les habitants. Les sites historiques ont également fait l'objet d'un contrôle systématique.

lablea	ul: Dénomination	des soctours :	sés et méthodes employées.
		des secteurs recens	sés et méthodes employées.
	C-2011		,,,,

secteur		secteurs recensés et méthodes employées.
occieti.	remarques	méthode
Pigeon-Blanc	1	a la longue vue depuis un point haut (toiture de l'immeuble au numéro 60 de la rue de la Pilate) et à pied en parcourant la voirie
zone commerciale de la Gaité		
centre-ville (La Morinais)		à pied en parcourant la voirie à la longue vue depuis un point haut (toiture de l'immeuble au numéro 6 de la rue France
Haie des Cognets		
arc d'activités Airlande		a pied en parcourant la voirie
uartier aéroport		a pied en parcourant la voirio
Mivoie		pied en parcourant la voirie
	<u>[</u>	pied en parcourant la voirie



Carte 1: Localisation des secteurs recensés.

Pour les trois espèces de goélands connues pour nicher en milieu urbain en Bretagne, goéland argenté *Larus argentatus*, goéland brun *Larus fuscus* et goéland marin *Larus marinus*, tous les nids et poussins visibles ont été répertoriés, ainsi que les couples cantonnés, pour lesquels les éventuels nids ou poussins n'étaient pas visibles.

3 RESULTATS

Le recoupement de l'ensemble des observations réalisées permet d'avoir une bonne vision d'ensemble de la répartition et de l'abondance des goélands nicheurs sur les toits de Saint-Jacques-de-la-Lande.

Comme constaté lors des précédents recensements, une seule espèce, le goéland argenté, a niché en 2016. Les nicheurs se cantonnent exclusivement sur le quartier du Pigeon-Blanc. Au total, ce sont 11 couples nicheurs qui ont été repérés, avec au moins 14 poussins visibles (tableau II et carte 2). Sur les autres quartiers recensés, aucun goéland nicheur ou ni même posé sur les toits n'a donc été repéré. Seuls des goélands en vol ont été notés au-dessus de la ZI de la Haie des Cognets et du centre-ville de la Morinais, se déplaçant peut-être entre l'usine PSA à Chartres-de-Bretagne et la ZI de la route de Lorient.

Par rapport à 2013, on note peu d'évolution dans la répartition des nids à l'échelle du quartier. A noter que deux nouveaux sites étaient occupés en 2016, et qu'un site occupé en 2013 ne l'était plus cette année.

Les nids sont classiquement installés sur les carrés de cheminées, ou calés à la base de celles-ci. Certains nids sont également construits sur des toits plats (toit Super U de la rue de Nantes) ou à faible pente (entrepôts de la ZA Mermoz) (figure 1).



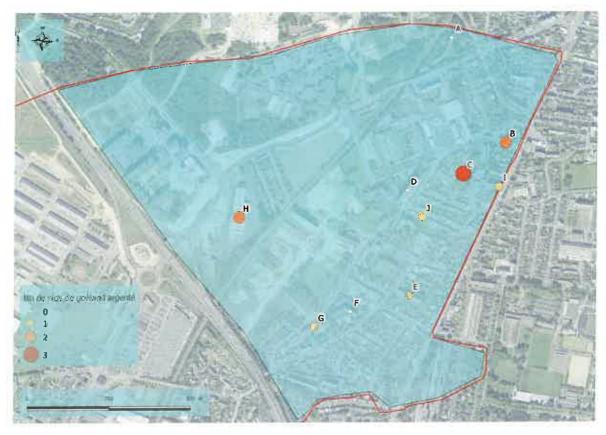




Figure 1: Exemples d'emplacements de nids de goéland argenté photographiés sur les toits du quartier du Pigeon-Blanc au printemps 2016 (de gauche à droite : 16-20 rue Gabriel Péri ; 16-20 rue Gabriel Péri ; 256 rue de Nantes).

Tableau II: Bilan des recensements de goélands nicheurs sur les toits de Saint-Jacques-de-la-Lande en 2016 et rappel des effectifs relevés en 2013.

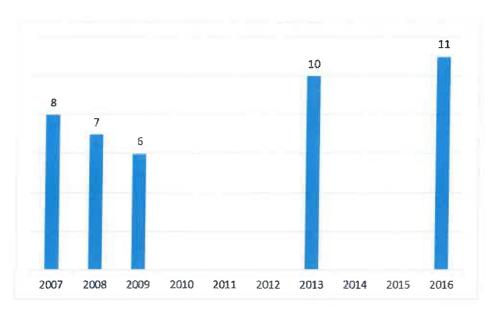
secteur	sito	adresse	espèce	nb nids 2016	nb nids 2013
Pigeon-Blanc	Α	36 bd Mermoz	goéland argenté	0	1
Pigeon-Blanc	В	248 rue de Nantes	goéland argenté	2	2
Pigeon-Blanc	С	16-20 rue Gabriel Péri	goéland argenté	3	2
Pigeon-Blanc	D	60 rue de la Pilate	goéland argenté	0	0
Pigeon-Blanc	E	25 rue du Temple du Blosne	goéland argenté	1	. 1
Pigeon-Blanc	F	56 rue du temple du Blosne	goéland argenté	0	0
Pigeon-Blanc	G	71-75 rue de la Pilate	goéland argenté	1	2
Pigeon-Blanc	Н	ZA Mermoz	goéland argenté	2	2
Pigeon-Blanc	I	256 rue de Nantes (Super U)	goéland argenté	1 '	0
Pigeon-Blanc	J	37 rue Pierre Brossolette	goéland argenté	1	0
zone commerciale de la Gaité		F	-	0	0
centre-ville (La Morinais)			- (0	0
ZI Haie des Cognets			-	0	0
parc d'activités Airlande			-	0	0
quartier aéroport			- 1	0	0
Zl Mivoie		1	_	0	0
		Total:	goéland argenté	11	10



Carte 2 : Localisation des goélands argentés nicheurs sur le quartier du Pigeon-Blanc en 2016.

4 CONCLUSION

Sur la dernière décennie, seul le goéland argenté a niché sur les toits de la commune de Saint-Jacques-de-la-Lande. Sur cette période, ses effectifs demeurent réduits, et ont peu évolué (graphe 1) malgré la forte croissance des populations urbaines notée en France (Cadiou et al. 2015). Au printemps 2016, ce sont 11 nids de goéland argenté qui ont été repérés sur la commune, concentrés comme les années passées sur le quartier du Pigeon-Blanc. De manière globale, les oiseaux occupent plus ou moins les mêmes bâtiments, installant leurs nids au niveau de cheminées ou sur des toits plats ou à faible pente.



Graphique 1 : Evolution du nombre de nids de goéland argenté recensés sur la commune de Saint-Jacques-de-la-Lande (quartier Pigeon-Blanc), entre 2007 et 2016.

Les opérations de stérilisation menées sur la commune de Rennes ne se sont pour l'instant pas traduites par un transfert d'oiseaux sur Saint-Jacques-de-la-Lande. Des secteurs très favorables à l'implantation des goélands, comme la ZI de la Haie des Cognets, n'ont d'ailleurs toujours pas été colonisés.

5 BIBLIOGRAPHIE

Cadiou B., 2013. Bilan du recensement des goélands urbains nicheurs sur les toits de Saint-Jacques-de-la-Lande (Ille-et-Vilaine) en 2013. Rapport Bretagne Vivante, Ville de Saint-Jacques-de-la-Lande, 6p.

Cadiou B. et les coordinateurs régionaux, coordinateurs départementaux et coordinateurs espèce, 2014. Cinquième recensement national des oiseaux marins nicheurs en France métropolitaine : bilan final 2009-2012. Rapport Gisom & AAMP, Brest, 75p.

Cadiou B., Jacob Y., Provost P., Quénot F., Yésou P. & Février Y., 2015. *Bilan de la saison de reproduction des oiseaux marins en Bretagne en 2014*. Rapport de l'Observatoire régional des oiseaux marins en Bretagne, Brest, 43p.

Annexes

Détail des observations effectuées au printemps 2016 sur la commune de Saint-Jacques-de-la-Lande, et rappel des observations du recensement de 2013

THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED IN COLUMN TW	detail de l'observation 2013	I nid avec adulte couveur	2 nids avec 2 et 2 poussins	2 nids avec 2 et 1 poussin	l ancienne base de nid des années précédentes		pas de nid (présence les années précédentes)	2 nids avec 3 et 3 poussins	2 nids avec 3 et 1 poussins	office many and	Site Itali occupe en 2013	site non occupé en 2013	aucun indice de nidification	aucun indice de nidification		accuir lititice de nidification	aucun indice de nidification	aucun indice de nidification	
delail de l'observation 2016	argente iaucun indice de nidification		Oéland ardenté 1 nid avec conveir 2 nide avec 2 et 4 voussins	Oéland arcenté aircin indice de nidification	Adulton pampaign (attention 2 - 2 - 2 - 2 - 2 - 2 - 2 - 2 - 2 - 2	Oéland ardenté latición indice de nigification	nájand amentá 3 maiseine oceambla	and opportunity of the property of the propert	ociailu algenie i nid avec 3 poussins, 1 adulte avec 1 poussin	oéland argenté i 1 nid avec couveur	and graenté it nin mais nas d'heufe visibles. Adultes compaige dette de la serie de la ser	Site non-compared many parameters and easily (attended repetees) site non-occupe en 2013	auculi illuice de rigilication	aucun indice de nidification	aucun indice de nidification	aucina indication	and a march of march of march of the march o	auculi iridice de niglication	aucun indice de nidification
alto adresse	A 36 bd Mermoz	B 248 rue de Nantes goéla	C 16-20 rue Gabriel Péri goéls		u Blosne	F 56 rue du temple du Blosne agéli	q c	ZA Memoz		1 256 rue de Nantes (Super U) goéla	J 37 rue Pierre Brossolette goe								age o
Secteur	Pigeon-Bianc	Pigeon-Blanc	Pigeon-Blanc	Pigeon-Blanc	Pigeon-Blanc	Pigeon-Blanc	Pigeon-Blanc	Pigeon-Blanc		rigeon-blanc	Pigeon-Blanc	zone commerciale de la Gaité	centre-ville (I a Morinais)	- Common of the	ZI Hate des Cognets	parc d'activités Airlande	quartier aéroport	Zi Maisonio	DISCIPLIFICATION TO THE PROPERTY OF THE PROPER

Saint Jacques de la Lande	16	er passage l	1er passage le 13 mai 2015		Goéland argenté (larux argentatus) Pas de 2èm	argentatus) Pas de 2ème passage	1e passage		Bilan
	Nombre de nids traités	Nombre d'œufs stérilisés	Nombre de Nombre de poussins nids non vus traités	Nombre de nids non traités	Nombre de nids traités	Nombre d'œufs stérilisés	Nombre de poussins vus	Nombre de Nombre total poussins nids non de nids vus traités construits	Nombre tot de nids construits
1 à 6 rue Gabriel Péri	2	6	0	0					
58 à 68 rue de la Pilate	-								
69 bis rue de la Pilate et 56 rue du temples de Blosne	ω	9	0	0		_			
25E rue du Temples de Blosne		ω	0	0					
7 rue de la Pilate	2	6	0	0					
36 boulevard Mermoz	Pas d	'accès et pa	Pas d'accès et pas de nid observé	ervé					
ZA Mermoz		Pas d'intervention	ervention						
	·								
Total	∞	24	0	0					00



		I	⊳	æ	т	G-F	>		C			
Total		ZA Mermoz	36 boulevard Mermoz	7 rue de la Pilate	25E rue du Temples de Blosne	69 bis rue de la Pilate et 56 rue du temples de Blosne	58 à 68 rue de la Pilate (observatoire)	37 rue Pierre Brossolette	1 à 6 rue Gabriel Péri			Saint Jacques de la Lande
6			Pas	H		1		₽	ω	Nombre de nids observés		
0		Pas d'intervention	Pas d'accès et pas de nid observé							Nombre d'œufs stérilisés	1er passage le 25 mai 2016	
0		rvention	s de nid obs							Nombre de poussins vus	25 mai 201	
0			ervé							Nombre de Nombre de poussins nids non vus traités	6	Goéland a
										Nombre de nids traités		Goéland argenté (larux argentatus)
	·									Nombre d'œufs stérilisés	2ème	argentatus)
										Nombre de poussins vus	2ème passage	
										Nombre de nids non traités		
6		·		1	0	ь	0	1	ω	Nombre de Nombre total poussins nids non de nids vus traités construits	Bilan	

